



Ville de
Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2019-969
POUR LA RÉFECTION ET L'AGRANDISSEMENT
DU 1000-1010, RUE DE MINGAN
- EMPRUNT DE 1 499 000 \$ -**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance publique tenue le 15 avril 2019, le conseil municipal a adopté le Règlement 2019-969 pour la réfection et l'agrandissement du 1000-1010, rue de Mingan, décrétant un emprunt de 1 499 000 \$;
2. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 8 juillet 2019;
3. Ce règlement entre en vigueur à compter de la date de publication du présent avis et peut être consulté sur les heures habituelles de travail à la maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau, Service du greffe, affaires juridiques et cour municipale au 2, place La Salle à Baie-Comeau.

Baie-Comeau, le 8 juillet 2019



Joanie Perron, greffière adjointe